

Compte- rendu intersyndicale CPAM 93 du 11 mai 2010

Ordre du jour proposé par la CGT : journée d'action du 27/05/2010

Présents : Alain ROBICHE (secrétaire CGT employés) – Romuald LAMBERT (élu CGT au CE) – Michel DENIS (UGICT/CGT) – Madeleine – Noël

Robiche : excuse la CFDT mais indique qu'elle appelle comme la CGT à ½ journée à 1 journée de grève et à la manifestation régionale qui aura lieu l'après-midi.

Il précise que leur tract reprendra les mêmes mots d'ordre que le 23/03 « emploi, salaires, retraite ». Pas de revendications locales.

Il informe que suite au sommet social d'hier, la CFTC a rejoint l'appel au 27.

Madeleine : clarifier sur les revendications. Sommes-nous autour de cette table tous d'accord sur les revendications :

- départ à la retraite à 60 ans à taux plein
- aucune augmentation de l'allongement de la durée de cotisation
- maintien du code des pensions civiles et militaires
- retour au calcul sur les 10 meilleures années pour le secteur privé et la maintien des 6 derniers mois pour le secteur public
- taux de remplacement à 75 %
- maintien des droits familiaux et conjugaux

Robiche : on est d'accord sur les revendications. Nous avons les mêmes.

Je pense que l'on peut gagner s'il y a l'unité. C'est stratégique.

Denis : l'unité avec qui ?

Madeleine : le problème n'est pas stratégique, ce sont les revendications.

Est-ce que vous pensez un seul instant que le 27/05, journée d'action avec des manifestations territoriales avec la CFDT qui se prononce pour l'allongement de la durée de cotisation, permet de pouvoir conserver nos retraites ?

En 2009, nous étions tous ensemble le 1^{er} mai ; est-ce que cela a fait reculer le gouvernement ?

Noël : est-ce que c'est en manifestant dans les territoires et non dans le cadre d'une manifestation nationale à Paris que l'on peut faire reculer Sarkozy ?

Robiche : lors du CPE, il n'y a pas eu de manifestation nationale.

Noël : en 2006, le gouvernement a reculé sur le CPE avec un seul mot d'ordre « retrait du CPE ».

Denis : Le 27/05, tout le monde n'est pas sur la même longueur d'ondes. D'autres confédérés sont pour la discussion et la remise en cause des acquis.

Nous avons atteint le bout du bout dans les journées d'action et les actions sporadiques qui ne font qu'épuiser les salariés.

La position de l'UGICT n'est pas arrêtée à ce jour mais ne s'engagera pas sur une grève à la carte, certains allant jusqu'à appeler à 1 heure de grève, des pétitions....

C'est un vrai problème que des syndicats signataires de l'appel soient sur une autre orientation.

Il y a un paradoxe à gérer : la CGT a les mêmes revendications que FO mais fait l'unité avec la CFDT qui n'a pas les mêmes revendications.

Romuald (interpellé par Madeleine) : je ne dis rien. J'écoute et j'apprends.

Robiche ne voulant plus s'exprimer, Noël a indiqué que tout restait ouvert et que nous étions prêts à se revoir à tout moment.